



DG Éducation et culture

Leonardo da Vinci

pisteur
No LLP-LdV/Tol/2008/RO/026



Synthèse européenne des état des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Bulgarie, France et Roumanie

Document no. 1_EU_fr

**SYNTHESE EUROPÉENNE DES ÉTATS DES LIEUX
CONCERNANT L'ORGANISATION DES FONCTIONS
ENTRETIEN ET SECOURS SUR LE DOMAINE SKIABLE
EN BULGARIE, FRANCE ET ROUMANIE**

Novembre 2010



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1 LE PROJET PISTEUR	3
2 METHODOLOGIE DU PROJET	6
3 LES PRODUCTIONS DU PROJET	8
4 FINALITE DE LA SYNTHESE DES ETATS DES LIEUX BULGARE, FRANÇAIS ET ROUMAIN.....	10
5 METHODOLOGIE UTILISEE	11
5.1 LE MODE OPERATOIRE	11
5.2 LES OUTILS UTILISES	12
5.3 LE RÔLE DES DIFFERENTS PARTENAIRES.....	15
5.4 LA COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL	16
5.5 LE CALENDRIER DU GROUPE DE TRAVAIL	19
5.6 ENTREPRISES OU PERSONNES SOLLICITES.....	28
6 SYNTHSE EUROPEENNE DES ETATS DES LIEUX-FRANCE, BULGARIE ET ROUMANIE.....	31
6.1 - DONNEES GENERALES SUR LE SECTEUR DU TOURISME DE MONTAGNE ET D'HIVER.....	31
6.2 IMPACTS ECONOMIQUES DU TOURISME DE MONTAGNE (SPORT D'HIVER) DANS LES 3 PAYS PARTENAIRES	34
6.3 LE METIER DE PISTEUR SECOURISTE	36
6.4 SYNTHESE.....	41
6.5 LA FORMATION.....	42
7 CONCLUSION	48
8 REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	49
9 GLOSSAIRE.....	52
10 ANNEXES	55

1

LE PROJET PISTEUR

Le développement des stations de ski est un enjeu pour le développement économique des régions montagneuses de la Roumanie et de la Bulgarie. Les stations existantes n'ont pas atteint le niveau de qualité de service qui est proposé dans les grandes stations européennes et en particulier françaises. La France a acquis une grande notoriété dans ce domaine, elle comprend la plupart des grandes stations de ski internationales.

Les activités qui au regard de la pratique du ski, peuvent être considérées comme des activités clés, portent sur, la préparation, l'entretien des pistes, la sécurité préventive et le secours sur le domaine skiable. Ces activités constituent la préoccupation majeure des stations de ski. Les personnels qui travaillent à remplir ces objectifs ont des missions très diverses : aménagement, préparation et entretien des pistes, fabrication de la neige, accueil, prévention, balisage, signalisation, information, gestion, pose de dispositif de protection, déclenchement des avalanches, secours. Si la fonction secours est organisée dans ces deux pays, celle de l'entretien et de la sécurisation du domaine skiable n'est pas structurée. Ces deux fonctions sont dissociées en Roumanie et Bulgarie, elles sont regroupées en France. Ces deux fonctions font l'objet d'une certification française, le brevet de pisteur/secouriste.

Le projet consiste à transférer la certification française dans les deux pays bénéficiaires, en l'adaptant aux contextes spécifiques de ces deux pays.

Les résultats du projet sont les suivants:

- R1.** Un état des lieux (organisation des services des pistes, fonctions des pisteurs, formations existantes dans les 3 pays partenaires).
- R2.** Une étude des conditions de transférabilité du brevet français aux 2 pays partenaires.
- R3.** Pour chacune des deux fonctions, l'entretien et le secours, un référentiel des activités professionnelles.
- R4a.** Un programme de formation des pisteurs/secouristes, modulaire, progressif et intégré, un corpus de ressources pédagogiques par transfert du dispositif français.

- R4b.** Mise en conformité avec le cadre européen des certifications professionnelles.
Etude des possibilités d'intégration de nouveau dispositif de formation dans les réglementations nationales en Bulgarie et Roumanie.
- R5.** Un programme de formation de formateurs de pisteurs/secouristes conçu et mis en œuvre pour un groupe test de 18 maîtres pisteurs (9 dans chaque pays).
- R6.** Un site web, une plaquette de présentation, un CD Rom de présentation des productions du projet.

Le projet vise comme objectif général la professionnalisation des pisteurs dans les deux pays, Roumanie et Bulgarie de façon à contribuer à l'élévation du niveau de qualité de services proposées dans leurs stations de ski. A une échéance plus lointaine, il s'agit aussi de favoriser la mobilité de ces professionnels au sein des stations de ski européennes, mobilité qui accompagnera l'internationalisation de la clientèle.

Le projet consiste à transférer, en l'adaptant, le brevet français qui a fait ses preuves. Ce dispositif s'est progressivement construit depuis les années 70. Il a été rénové dans les années 90.

Le choix qui a été fait de transférer les brevets français dans le cadre de ce projet répond à une double motivation :

- D'une part, les deux pays partenaires, la Roumanie et la Bulgarie sont en demande de transfert d'ingénierie pour la mise à niveau de leur propre système de formation encore fortement marqué par le modèle collectiviste.
- D'autre part, les deux associations professionnelles françaises, la Société des remontées mécaniques de France (SNTF) et l'Association des Directeurs des Services des Pistes (ADSP) sont en recherche pour la réactualisation des certifications qu'elles ont construites progressivement depuis une trentaine d'années.

En effet, ces deux associations, créées en 1980 se sont beaucoup impliquées dans la prise en charges des problèmes liés à la fonction puisqu'elles ont pour mission principale de suivre la formation des pisteurs secouristes et d'organiser les stages de recyclages. La présence de ces deux associations au sein du consortium montre l'intérêt qu'elles portent au projet.

On assiste à une évolution des pratiques de glisse, des types de clientèles, des contextes économiques de stations, des techniques et matériels de secours. A la parti e connaissances techniques de base qui prévalait lors de la création du brevet, se rajoutent aujourd'hui une dimension communication commerciale, la prévention des risques environnementaux,. La

complexité croissante de ce métier impose aussi que soit portée attention à la formation pédagogique des formateurs de pisteurs (les maîtres pisteurs en France).

Le transfert consistera à mettre à disposition des partenaires roumains et bulgare le produit de l'expérience française, le brevet de pisteur secouriste. Les partenaires roumain et bulgare, pourront s'appropriier tout ou partie de ce brevet et de ses composantes, et ce en fonction des enjeux auxquels ils sont confrontés et du cadre réglementaire dans lequel se situe leur action.

Les différentes activités prévues dans le projet permettront d'adapter les parties transférées pour que soit pleinement tenu compte des spécificités des contextes des stations de ces deux pays.

A l'occasion de ce projet de transfert, il sera aussi question :

- de réflexion sur les avantages et les inconvénients de la dissociation des fonctions entretien d'une part et secours d'autre part puisque le débat est ouvert dans les 3 pays
- d'adaptation du dispositif français (contenu de formation et qualifications professionnelles) aux contextes roumain et bulgare
- mais aussi de faire partager entre partenaires européens une même culture pédagogique centrée sur une même approche, « l'Approche Par Compétences » (APC).

L'autre caractéristique importante de cette culture pédagogique européenne porte sur le cadre européen de certification. La mondialisation des échanges évoquée ci-dessus concerne les hommes et leur qualification. Tant que la mobilité des hommes était insignifiante, la transparence des qualifications n'était pas nécessaire. La situation présente est tout autre.

Chaque pays a besoin d'attirer à lui les meilleurs talents. Pour cela, il est nécessaire de construire un espace européen des certifications professionnelles. Cette dimension européenne des certifications professionnelles n'est pas encore considérée comme évidente par les différents acteurs des systèmes de formation professionnelle. Le projet Leonardo est un instrument privilégié pour construire cette « culture européenne ».

Lors de l'adaptation de ce brevet aux contextes roumain et bulgare, il sera créé un référentiel d'activités professionnelles, un référentiel de formation pour chacun des grands domaines d'activités (entretien, balisage, communication, sécurisation, secours etc.). De ces référentiels d'activités professionnelles seront dérivés les savoirs constitutifs des compétences mises en oeuvre dans ces activités.

Le dispositif de formation qui en résultera sera mis en conformité avec le Cadre Européen des Certifications Professionnelles (positionnement sur l'un des 8 niveaux, attribution des EVC).

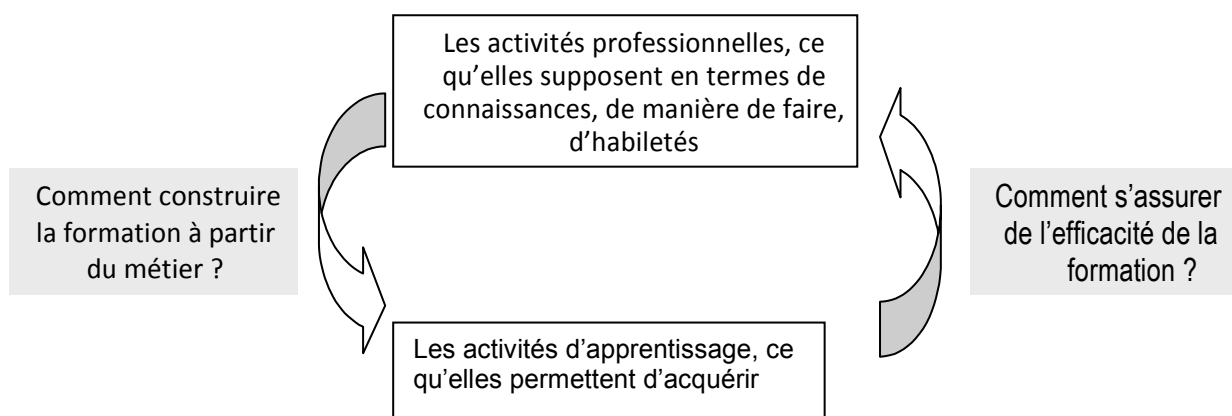
2

METHODOLOGIE DU PROJET

L'APPROCHE PAR COMPETENCES, FIL DIRECTEUR DU PROJET

Les formateurs ont progressivement développé une approche pour « penser la formation comme un levier de la performance économique », il s'agit de l'Approche Par Compétences.

L'APC est une approche, une manière de voir, un fil conducteur qui donne du sens aux pratiques de formation. Ce fil conducteur consiste à mettre en articulation les activités professionnelles actuelles et en devenir d'un emploi donné, et la formation des titulaires de cet emploi, de telle sorte que les acquis de la formation se transforment en effets sur le poste de travail.



Ce fil conducteur qu'est l'APC a donné naissance à un nouveau domaine de compétences des formateurs, celui de **l'ingénierie de formation**.

La définition de l'ingénierie de formation que nous avons retenue dans le projet est la suivante:

« Ensemble des méthodes des ingénieurs appliquées à la formation ». La cible de l'analyse est une organisation, un service. L'ingénierie de formation est donc un ensemble de méthodes, outils, démarches qui visent à

- Analyser la problématique ressources humaines d'une organisation de travail
- A traduire cette problématique en besoins de formation

- A définir les conditions dans lesquelles cette formation est susceptible de répondre aux besoins
- A évaluer si l'action a produit ses effets sur la problématique
- A éventuellement apporter des correctifs. »

Dans le cadre du transfert, il a été fait appel aux méthodologies d'ingénierie de formation en application de l'Approche Par Compétences. L'ensemble des productions qui ont fait l'objet de choix méthodologiques sont les suivantes :

- Méthodologie de construction des états des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable dans les 3 pays
- Méthodologie de construction du Référentiel des activités professionnelles
- Méthodologie de positionnement du dispositif de formation modulaire des Pisteurs dans le cadre européen des certifications Professionnelles

3

LES PRODUCTIONS DU PROJET

No.	Titre du document	Code
1	Etat des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Bulgarie (en langue françaises)	1_BG_fr
	Etat des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Bulgarie (en langue bulgare)	1_BG_bg
2	Etat des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en France (en langue française)	1_FR_fr
3	Etat des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Roumanie (en langue française)	1_RO_fr
	Etat des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Roumanie (en langue roumaine)	1_RO_ro
4	Synthèse européenne des état des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Bulgarie, France et Roumanie (en langue bulgare)	1_EU_bg
	Synthèse européenne des état des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Bulgarie, France et Roumanie (en langue française)	1_EU_fr
	Synthèse européenne des état des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Bulgarie, France et Roumanie (en langue roumaine)	1_EU_ro
5	Etude des conditions de transférabilité du Brevet National Pisteur Secouriste Français en Bulgarie et Roumanie (en langue bulgare)	2_EU_bg
	Etude des conditions de transférabilité du Brevet National Pisteur Secouriste Français en Bulgarie et Roumanie (en langue françaises)	2_EU_fr
	Etude des conditions de transférabilité du Brevet National Pisteur Secouriste Français en Bulgarie et Roumanie (en langue roumaine)	2_EU_ro
6	Référentiel des activités professionnelles des Pisteurs/Secouristes en Bulgarie (en langue bulgare)	3_BG_bg
	Référentiel des activités professionnelles des Pisteurs/Secouristes en Bulgarie (en langue française)	3_BG_fr

7	Référentiel des activités professionnelles des Pisteurs/Secouristes en France (en langue française)	3_FR_fr
8	Référentiel des activités professionnelles des Pisteurs/Secouristes en Roumanie (en langue française)	3_RO_fr
	Référentiel des activités professionnelles des Pisteurs/Secouristes en Roumanie (en langue roumaine)	3_RO_ro
9	Référentiel européen des activités professionnelles des Pisteurs (en langue bulgare)	3_EU_bg
	Référentiel européen des activités professionnelles des Pisteurs (en langue française)	3_EU_fr
	Référentiel européen des activités professionnelles des Pisteurs (en langue roumaine)	3_EU_ro
10	Programme européen de formation modulaire de Pisteurs (en langue bulgare)	4_EU_bg
	Programme européen de formation modulaire de Pisteurs (en langue française)	4_EU_fr
	Programme européen de formation modulaire de Pisteurs (en langue roumaine)	4_EU_ro
11	Liste des ressources pédagogiques relatives à la formation européenne modulaire de Pisteurs/Secouristes	5_EU_bg_fr_ro
12	Programme européen de formation de formateurs (en langue bulgare)	6_EU_bg
	Programme européen de formation de formateurs (en langue française)	6_EU_fr
	Programme européen de formation de formateurs (en langue roumaine)	6_EU_ro
13	Site Internet www.pisteur.eu	7_EU_bg_fr_ro
14	Brochure Transfert du Brevet National Pisteur Secouriste Français en Bulgarie et Roumanie (en langue bulgare)	8_EU_bg
	Brochure Transfert du Brevet National Pisteur Secouriste Français en Bulgarie et Roumanie (en langue française)	8_EU_fr
	Brochure Transfert du Brevet National Pisteur Secouriste Français en Bulgarie et Roumanie (en langue roumaine)	8_EU_ro
15	CD-rom Transfert du Brevet National Pisteur Secouriste Français en Bulgarie et Roumanie	9_EU_bg_fr_ro

4

FINALITE DE LA SYNTHESE DES ETATS DES LIEUX Bulgare, Français et Roumain

Dans le cadre du programme européen Léonardo da Vinci, ayant pour but de favoriser la mobilité des professionnels en Europe, un projet de transfert du Brevet National Pisteur Secouriste existant en France et validant la formation suivie par les futurs Pisteurs Secouristes.

Afin de mettre en œuvre ce projet, trois états des lieux sur l'organisation de services dans une station, les fonctions entretien et secours sur les domaines skiables et les formations existantes ont été effectués en Bulgarie, en France et en Roumanie. Chaque état des lieux s'appuie sur d'une part sur une recherche documentaire et d'autre part sur des entretiens concernant des professionnels des stations et des personnes qualifiées du champs d'intervention cité.

La problématique de ce projet est complexe. Il s'agit de répondre aux évolutions non seulement du tourisme d'hiver (ouverture européenne, évolution de la demande) mais aussi du métier de Pisteur Secouriste (évolution technologique, relation à la clientèle,...). De plus, des contextes socio-économiques particuliers (changement de paradigme économique en Bulgarie et Roumanie, problèmes de la saisonnalité en France) introduisent des paramètres et des contraintes spécifiques.

Une enquête a été réalisée dans les 3 pays partenaires du projet, la Bulgarie, la France et la Roumanie. Cette enquête a été réalisée auprès de différents structures représentatives du secteur d'activités économiques du tourisme de montagne et des stations français. Elle s'est aussi appuyée sur la littérature scientifique disponible dans chacun des pays.

Cette enquête a porté sur les dimensions suivantes :

- L'impact économique de ce secteur dans les 3 pays
- L'enjeu relatif à l'emploi du pisteur secouriste.

Cette enquête a fait l'objet d'une synthèse par pays et d'une synthèse générale que l'on qualifiera d'européenne. Les résultats de ces 3 enquêtes nationales sont jointes à ce document.

5

METHODOLOGIE UTILISEE

Dans chacun des 3 pays une même méthodologie a été employée :

- Définition du champ d'investigations
- Constitution d'un groupe de travail
- Conduite des investigations
- Rédaction d'un rapport synthétisant les données recueillies

5.1 LE MODE OPERATOIRE

Le contenu de l'analyse a été structuré en 3 grandes parties :

- Présentation du secteur économique des stations de ski en France, Bulgarie et Roumanie
- L'aménagement et l'exploitation des pistes de ski et l'organisation du secours sur le domaine skiable en France, Bulgarie et Roumanie
- Eléments de perspectives concernant l'évolution des fonctions Aménagement et l'exploitation des pistes et la fonction de secours sur le domaine skiable

Les modalités d'analyse

L'Etat des lieux sur l'organisation des services des pistes de ski, les fonctions entretien et secours sur le domaine skiable et les formations existantes en France, en Bulgarie et en Roumanie ont été élaboré à travers une recherche documentaire complétée par des consultations des entreprises et professionnels du secteur.

Les données relatives au recueil d'information ont été regroupées au moment de la rédaction du rapport dans les chapitres suivant :

- La présentation du secteur économique des stations de ski
- La présentation des activités sportives sur le domaine skiable
- L'organisation du service d'entretien des pistes
- La fonction Entretien des pistes
- La fonction secours sur le domaine skiable

- La formation des pisteurs
- La formation des personnels assurant la fonction secours sur le domaine skiable.
- Les éléments de prospectives concernant l'évolution des deux fonctions

Le recueil de l'information nécessaire a été fait selon 4 modalités :

- Echanges par courriel auprès d'un échantillon représentatif de services des pistes
- Entretiens semi-directifs auprès de responsables de services des pistes ou des directeurs d'exploitation
- Entretiens semi-directifs auprès de personnes qualifiées dans le domaine du ski tourisme.
- Recherche documentaire (consultation de la littérature disponible)

Dans les trois pays des entretiens avec des professionnels des stations de ski et/ou des personnes qualifiées ont été réalisés :

5.2 LES OUTILS UTILISES

Pour la réalisation des enquêtes écrites, il a été utilisé un questionnaire bâti des axes retenus par le comité de pilotage du projet Leonardo Pisteur.

Le questionnaire ainsi bâti a servi aussi de guide pour les entretiens semi-directifs

Questionnaire France

Questionnaire d'enquête sur l'emploi de Pisteur Secouriste et guide d'entretien FRANCE
--

1. Quel est le type de financement du service dans lequel vous exercez ?

- a. Privé
- b. Eta
- c. Mixte

2. Dans votre station, quel est le nombre de journée skieurs par an ?

.....

3. Caractéristiques du personnel par catégorie Pisteur Secouriste

Effectif

Nombre de personnes physiques :

Nombre d'Equivalents temps pleins :

Proportion saisonnier/permanents :

- Moins de 30%
- De 31 à 60 %
- De 61 à 80 %
- Plus de 80 %

Genre majoritaire:

- Masculin
- Féminin

Age moyen

- Moins de 30 ans
- De 31 à 50 ans
- Plus de 50 ans

Niveau de formation majoritaire :

- Non qualifié
- CAP/BEP
- BAC
- Post BAC
- BNPS

Niveau de salaire moyen

Quel est le niveau de salaire mensuel moyen d'un pisteur-secouriste :.....

4. Comment est géré la saisonnalité ?

- CDD saisonnier
- CDI avec annualisation du temps de travail
- Contrat en temps partagé avec un autre employeur

5. Quels sont les critères de recrutement des Pisteurs Secouristes?

- Motivation
- Qualité professionnelle
- Expérience
- Autres :.....

6. Comment sont formés les Pisteurs Secouristes ?

- Dans votre établissement en interne
- Au sein d'un organisme de formation externe

7. Quelle est la durée moyenne des formations de Pisteurs Secouristes?

- de 0 à 50h de 51 à 100h de 101 à 200h plus de 200h

8. Quelle est la modalité de validation des connaissances à l'issue de la formation?

- Examen de fin de formation
- Contrôle continu
- Mise en situation professionnelle
- Autres

9. Que délivre-t-on à l'issue de la formation?

Attestation de formation

Un certificat

Autres :

10. Estimez-vous nécessaire l'élargissement des compétences du Pisteur -Secouriste?

Oui

Non

Sans opinion

11. Si oui, dans quelle direction, ces compétences doivent se développer?

.....
.....
.....

12. Autres commentaires que vous souhaiteriez exprimer?

.....
.....
.....

Merci d'avoir consacré du temps à ce questionnaire.

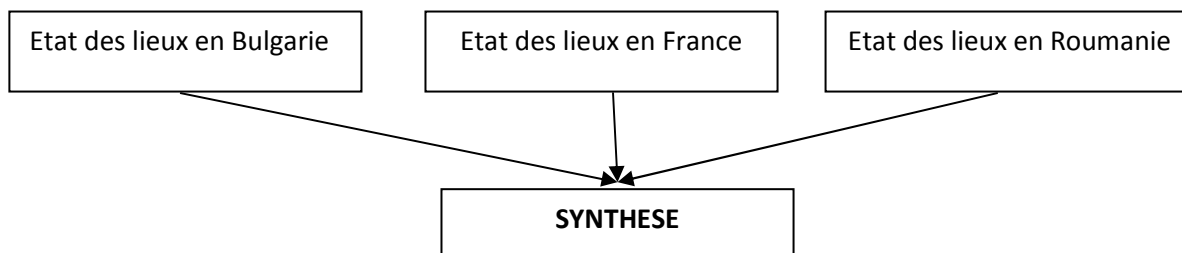
5.3 LE RÔLE DES DIFFERENTS PARTENAIRES

Dans chacun des trois pays partenaires un groupe de travail pour la conduite des enquêtes, des recherches et la rédaction des rapports nationaux a été constitué.

Ces groupes de travail étaient composés :

- De professionnels membres du consortium international, directeur de stations, des services des pistes, maîtres pisteurs, chef de service, chargés de missions
- De formateurs/consultants membres du consortium, professeurs d'universités, conseillers en formations continue, formateurs dans le domaine des Pistes et du secours.

L'expert pédagogique du projet (GRETA SAVOIE) a été chargé de rédiger une synthèse de ces rapports.



5.4 LA COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

Composition du groupe de travail bulgare

Nom et prénom	Organisation	Fonction
Tsvetelina KANEVA	Centre pour le développement et l'innovation	Manager
Pentcho BABOUKTCHIEV	Centre pour le développement et l'innovation	Chercheur/formateur
Tatiana ANGHELOVA	Centre pour le développement et l'innovation	Chercheur/formateur
Roza TONEVA	Centre pour le développement et l'innovation	
Zahari CHOPOV	PAMPOROVO AD	Chercheur/formateur
Georgi KARAMITEV	PAMPOROVO AD	Manager
Ivan KETEV	PAMPOROVO AD	Chercheur/formateur
Prof. Daniela DASHEVA	Académie nationale des sports	Chercheur/formateur
Irina RADEVSKA	Académie nationale des sports	Chercheur/formateur
Milena KOULEVA	Académie nationale des sports	Manager
Marina TERZIYSKA	Académie nationale des sports	Chercheur/formateur

Composition du groupe de travail français

L'équipe de travail française est constituée :

■ 1 coordinateur

/ Lourdes FERNANDES– GRETA SAVOIE

■ 6 professionnels du domaine

/ Jean Lou COSTERG – Directeur de la Régie des Pistes de Val d'Isère

/ André GROGNIET – Président de l'ADSP (Association nationale des directeurs de pistes et sécurité)

/ Christian HOTTEGINDRE – Vice Président Formation et Pistes de l'ADSP (Association nationale des directeurs de pistes et sécurité)

/ Ludovic COHENDET – Chargé de mission Formation du SNTF (Syndicat National des Téléphériques de France)

/ Serge RIVEILL – Chargé de mission Pistes du SNTF

/ Dominique JUIN – Maître- Pisteur – Pisteur Secouriste de la Station de Tignes

/ Bernard PASCAL MOUSSELARD – Maître Pisteur – Pisteur Secouriste à Val d'Isère

/ Luc HOARAU – Coordinateur formation Pisteur Secouriste – Réseau GRETA

/ Annie Matheret – coordinatrice de formation – Sociologue de formation – GRETA SAVOIE

Composition du groupe de travail roumain

NO. CRT.	NOM ET PRENOM	ORGANISATION	FONCTION
1	Carmen BARNA	Université TRANSILVANIA du Brasov	Coordinateur scientifique
2	Roxana ENOIU	Université TRANSILVANIA du Brasov	Expert
3	Razvan ENOIU	Université TRANSILVANIA du Brasov	Chercheur
4	Ioan TURCU	Université TRANSILVANIA du Brasov	Expert
5	Elena MOLDOVAN	Université TRANSILVANIA du Brasov	Expert
6	Livia SANGEORZAN	Université TRANSILVANIA du Brasov	Expertise scientifique
7	Zsuzsa GALL	Université TRANSILVANIA du Brasov	Expert
8	Catalin ILASCU	Association PARTENER – le Groupement d’Initiative pour le Développement Local Iasi	Expert formation professionnelle
9	Alina CIORNEI	Association PARTENER – le Groupement d’Initiative pour le Développement Local Iasi	Conseillère formation continue
10	Dan BOTEA	Association PARTENER – le Groupement d’Initiative pour le Développement Local Iasi	Consultant
11	Monica MORCOV	Association PARTENER – le Groupement d’Initiative pour le Développement Local Iasi	Administratif
12	Ion RUFA	SC ANATELEFERIC SA Brasov	Manager
13	Ion SOARE	SC ANATELEFERIC SA Brasov	Manager
14	Mircea OPRIS	Association Nationale des Sauveteurs Montagneux de Roumanie	Manager
15	Sabin CORNOIU	Association Nationale des Sauveteurs Montagneux de Roumanie	Expert
16	Catalin CANDEA	Association Nationale des Sauveteurs Montagneux de Roumanie	Administratif

5.5 LE CALENDRIER DU GROUPE DE TRAVAIL

Calendrier du groupe de travail France

N°	DATES	Partenaires / Participants	lieux	Objet de la réunion
1	08 janvier 2009	<p>P2 – GRETA SAVOIE : lourdes FERNANDES – Luc Hoarau</p> <p>P3 – SNTF- Serge Riveill – Ludovic Cohendet</p> <p>P4 – ADSP – Christian Hottegindre</p> <p>P5- Régie des Pistes de Val d’Isère Jean Lou Costerg</p>	Chambéry	<p>Planification des travaux et des rencontres en France pour l’élaboration de l’Etat des Lieux et la procédure d’enquête. Répartition des tâches relatives à la rédaction de l’Etat des lieux.</p>
2	15 janvier 2009	<p>P2 – GRETA SAVOIE : Jean Pugin, lourdes FERNANDES – Luc Hoarau</p> <p>P3 – SNTF- Serge Riveill – Ludovic Cohendet</p> <p>P4 – ADSP – Christian Hottegindre</p> <p>P5- Régie des Pistes de Val d’Isère Jean Lou Costerg</p>	Albertville	<p>Réunion de travail debriefing pour communiquer sur les premiers entretiens réalisés lors de l’enquête pour l’Etat des Lieux et réajustements à apporter.</p>
3	10 avril 2009	<p>P2 – GRETA SAVOIE : Jean Pugin, lourdes FERNANDES – Luc Hoarau</p>	Chambéry	<p>Présentation détaillée des objectifs du projet pisteur Présentation de l’ensemble des rôles des partenaires</p>

		<p>P3 – SNTF- Laurent Reynaud Serge Riveill – Ludovic Cohendet Pierre Yves Manfredi</p> <p>P5- Régie des Pistes de Val d’Isère Jean Lou Costerg</p>		<p>Planification des travaux à réaliser pendant la phase 1 et 2 (Etat des Lieux et RAP)</p>
4	4 mai 2009	<p>P2 – GRETA SAVOIE : Jean Pugin, Luc Hoarau + Dominique Juin Maître Pisteur- station de Tignes</p> <p>P3 – SNTF- Serge Riveill – Ludovic Cohendet</p> <p>P4 – ADSP – Christian Hottegindre</p> <p>P5- Régie des Pistes de Val d’Isère Jean Lou Costerg</p>	Albertville	<p>Relecture de la version à jour de l’état de lieux apport complémentaire</p> <p>Sensibilisation à l’Approche par compétence et à l’analyse des activités.</p> <p>Ebauche du RAP Aménagement et sécurisation</p>
5	14.05.09	<p>P2 – GRETA SAVOIE : Lourdes FERNANDES, Luc Hoarau + Dominique Juin Maître Pisteur- station de Tignes</p> <p>P3 – SNTF- Serge Riveill – Ludovic Cohendet</p> <p>P4 – ADSP – Christian Hottegindre</p> <p>P5- Régie des Pistes de Val d’Isère Jean Lou Costerg</p>	Albertville	<p>Poursuite du travail sur l’élaboration des référentiels des activités professionnelles</p> <p>Aménagement et sécurisation + secours</p>

6	21.05.09	<p>P2 – GRETA SAVOIE : Lourdes FERNANDES, Luc Hoarau</p> <p>P4 – ADSP – Christian Hottegindre</p> <p>P5- Régie des Pistes de Val d’Isère Jean Lou Costerg</p>	Albertville	<p>Organisation de l’accueil des partenaires professionnels pendant le comité de pilotage de Chambéry.</p>
7	22.06.2009	<p>P2 – GRETA SAVOIE : Lourdes FERNANDES, Luc Hoarau + Dominique Juin Maître Pisteur- station de Tignes + Bernard Pascal Mousselard – Maître Pisteur Val d’Isère</p> <p>P3 – SNTF- Serge Riveill – Ludovic Cohendet</p> <p>P4 – ADSP – Christian Hottegindre</p> <p>P5- Régie des Pistes de Val d’Isère Jean Lou Costerg</p>	Albertville	<p>Poursuite du travail sur l’élaboration des référentiels des activités professionnelles et des savoirs associés</p> <p>Aménagement et sécurisation + secours</p>
8	08.07.2009	<p>P2 – GRETA SAVOIE : Lourdes FERNANDES, Luc Hoarau + Dominique Juin Maître Pisteur- station de Tignes + Bernard Pascal Mousselard – Maître Pisteur Val d’Isère</p>	Albertville	<p>Poursuite du travail sur l’élaboration des référentiels des activités professionnelles</p> <p>Aménagement et sécurisation + secours</p> <p>Finalisation des deux RAP (Aménagement /sécurisation et des savoirs associés</p>

		<p>P3 – SNTF- Serge Riveill – Ludovic Cohendet</p> <p>P4 – ADSP – Christian Hottegindre</p> <p>P5- Régie des Pistes de Val d’Isère Jean Lou Costerg</p>		<p>Comparaison avec les RAP bulgares et roumains.</p> <p>Information concernant le monitoring de l’agence Leonardo.</p>
9	7.10.2009	<p>P2 – GRETA SAVOIE : Lourdes FERNANDES, Luc Hoarau</p> <p>P3 – SNTF- Serge Riveill – Ludovic Cohendet</p> <p>P4 – ADSP – Christian Hottegindre – André Grognet</p> <p>P5- Régie des Pistes de Val d’Isère Jean Lou Costerg</p> <p>ENSA Chamonix</p>	Albertville	<p>Présentation et validation de l’Etat des Lieux français dans sa version définitive</p> <p>Présentation et validation des 2 RAP (aménagement et sécurisation et Secours) dans leur version définitive</p> <p>Planification des démarches pour modifier l’arrêté de création du Brevet National Pisteur.</p> <p>Elaboration des contenus de formation à communiquer</p>

Calendrier du groupe de travail Bulgarie

Date	Partenaires et participants	Lieu	Thèmes discutés, objectifs de la rencontre
07 janvier 2008	SERVICE DE SECOURS EN MONTAGNE – P.Babouktchiev, T.Kaneva ACADEMIE NATIONALE DES SPORTS – Prof. D.Dacheva, M.Kouleva, M.Tersiyska, I.Radevska BOROVETS AD – G.Goleminov	Sofia	Planification du travail des partenaires bulgares, création d'un groupe de travail, répartition des tâches relatives à la rédaction de l'Etat des lieux.
12 janvier 2009	SERVICE DE SECOURS EN MONTAGNE – P.Babouktchiev, T.Kaneva, ACADEMIE NATIONALE DES SPORTS – Prof. D.Dacheva, M.Kouleva M.Tersiyska, I.Radevska BOROVETS AD – G.Goleminov	Sofia	Rencontre visant à coordonner la proposition bulgare de grille de recherche en vue de la rédaction de l'Etat des lieux. (Présentation, par chaque partenaire, des propositions de thèmes à aborder dans le document). Détermination de la participation des partenaires à la rédaction du document.
13.01.2009	SERVICE DE SECOURS EN MONTAGNE – P.Babouktchiev, T.Kaneva, BOROVETS AD – G.Goleminov	Borovets	Rencontre-enquête avec des représentants des pisteurs et des sauveteurs en montagne visant la collecte des informations sur Borovets, indispensables à la rédaction de l'Etat des lieux.
19.02.09	SERVICE DE SECOURS EN MONTAGNE – P.Babouktchiev, T.Kaneva, ACADEMIE NATIONALE DES SPORTS – Prof. D.Dacheva, M.Kouleva, M.Tersiyska, I.Radevska	Sofia	Discussion des décisions de la rencontre à Poiana-Brasov visant l'amélioration de la qualité de l'Etat des lieux.

14.05.09	CENTRE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INNOVATION – P.Babouktchiev, T.Kaneva, T.Angelova ACADEMIE NATIONALE DES SPORTS – Prof. D.Dacheva, M.Kouleva, M.Tersiyska, I.Radevska PAMPOROVO AD – G.Karamitev, Z.Shopov, Iv.Ketev	Sofia	Rencontre visant à préparer les documents et à discuter les actions relatives à la diffusion des documents élaborés en Bulgarie dans les stations de ski.
24.07.09	CENTRE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INNOVATION – P.Babouktchiev, T.Kaneva, T.Angelova ACADEMIE NATIONALE DES SPORTS – Prof. D.Dacheva, M.Kouleva, M.Terziyska, I.Radevska	Sofia	Rencontre pour examiner la lettre avec les recommandations d'amélioration de l'Etat des lieux d'Anne Rösger - évaluateur externe. Répartition des tâches visant l'amélioration du document.
14.10.09	CENTRE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INNOVATION – T.Angelova, P.Babouktchiev, T.Kaneva ACADEMIE NATIONALE DES SPORTS – Prof. D.Dacheva, M.Kouleva, M.Terziyska, I.Radevska PAMPOROVO AD– G.Karamitev	Sofia	Désignation des activités visant l'amélioration des documents rédigés suite à la rencontre du Comité de pilotage à Sofia, les 29-30 septembre.

Calendrier du groupe de travail ROUMANIE

NO. CRT.	OBJET	LIEU	DATE
1	Répartition des rôles sur le projet. Planification du travail des partenaires roumains. Formation des groupes de travail et d'expertise scientifique, répartition des tâches relatives à la rédaction de l'Etat des lieux.	Université TRANSILVANIA de Brasov	08 janvier 2009
2	Préparation de la réunion du Poiana Brasov de lancement du projet.	Université TRANSILVANIA de Brasov	9 janvier 2009
3	Réunion avec les représentants de la Société ANATELEFERIC, pour la collecte de données sur la station Poiana Brasov et la Société ANATELEFERIC nécessaires à la rédaction de l'Etat des lieux.	Poiana Brasov	13 janvier 2009
4	Réunion avec les représentants des sauveteurs en montagne, pour la collecte de données sur l'Association Nationale des Sauveteurs Montagneux, nécessaires à la rédaction de l'Etat des lieux.	Poiana Brasov	15 janvier 2009
5	Evaluation de l'évolution des travaux. Propositions pour améliorer le document Etat des lieux en Roumanie.	Université TRANSILVANIA de Brasov	09. février 2009
6	Analyse de la visite de monitoring de l'Agence Leonardo du Roumanie et préparation des réponses.	Brasov	02. juillet 2009
7	Discussion concernant les recommandations d'amélioration de l'Etat des lieux venu de la part de l'évaluateur externe. Analyse de la réunion d'urgence suite au monitoring de l'Agence exécutive roumaine (tenu en France) et répartition des tâches dans les activités a réalisé.	Brasov	27 juillet 2009
8	Analyse et répartition des tâches suite aux conclusions de la réunion tenue à Sofia, le 29-30 septembre. Elargissement et amélioration des documents rédigés.	Brasov	08 octobre 2009

Calendrier du réunion de travail internationales

NO. CRT.	NATURE DU REGROUPEMENT	LIEU	DATES	OBJET
1	Comité de pilotage	Brasov	28-30 janvier 2009	Réunion de lancement du projet
2	Séminaire	Brasov	4-6 mai 2009	Formation en Roumanie des analystes à la méthodologie d'analyse des situations de travail, à l'élaboration d'un référentiel des activités professionnelles (RAP) et à l'identification des savoirs associés.
3	Comité de pilotage	Chambéry	15-16 juin 2009	Présentation des travaux finalisés en Bulgarie, France et Roumanie. Présentation de la synthèse des Etats des lieux réalisés en Bulgarie, France et Roumanie Etude des conditions du transfert du Brevet National Pisteur Secouriste français. Rappel de la méthodologie mise en oeuvre dans l'élaboration des RAP. Présentation des travaux réalisés dans chaque pays sur le RAP de la fonction "Entretien et Exploitation des Pistes" et la fonction "Secours".
4	Comité de pilotage	Sofia	29-30 septembre 2009	Les exigences sur l'amélioration de la qualité de tous les documents produits. Possibilités de certification du pisteur. Management du projet.
5	Comité de pilotage	Pamporovo - Sofia	21-23 octobre 2009	Présentation et validation des productions du projet. Présentation d'un document par GSA qui servira à l'élaboration de la Synthèse du RAP.

				Validation par le professionnels des documents: Etat des lieux RO, BG et FR, RAP bulgare, français et roumain.
6	Séminaire	IASI	10-11 décembre 2009	Conception de l'architecture modulaire de formation des pisteurs en prenant appui sur l'expérience française. Formalisation d'un descriptif pour chacun des modules. Identification des ressources associées à chaque module.

5.6 ENTREPRISES OU PERSONNES SOLLICITES

LISTE DES PERSONNES INTERROGÉES - FRANCE	
Jean Pierre AGUILLON	Régie des Pistes de Val d'Isère
Christian ANSELMET	Service des Pistes de Bonneval sur Arc
Jean Luc AUSSEL	Service des Pistes de la Mongie
Christian BERARD	Service des Pistes de la Plagne
Claude BOVOLENTA	SEMAB Arêches Beaufort
Bernard BRAGHINI	Régie des Saisies
Xavier BRUNI	Station de Valloire
Philippe BUYLE	Ski Développement Serre Chevalier
Jean Marc CHARBERT	Service des Pistes de Val Thorens
Paul HUDRY	Remontées Mécaniques de Val Thorens
Pierre LESTAS	Remontées Mécaniques de La Clusaz
Louis COMETTO	Régie Autonome des Remontées Mécaniques des Karellis
Roland COTE	Services des Pistes de la Plagne
Serge de PALMA	SEMAB Arêches Beaufort
Pierre ESCOUTE	Service des Pistes de La Pierre Saint Martin
Dominique JEANNOT	Directeur du Comité de Bassin d'Emploi de Tarentaise
Antoine FADIGA	Syndicat CGT – Remontées Mécaniques
Martine FLAMMIER	Saint Rémy de Maurienne
Gilles GRAND	SMA les Arcs
Henri JOLY	Membre Honoraire ADSP - Tarentaise
Jean Luc TUAILLON	SEML Sports et Tourisme- Châtel
Jean Pierre KRIER	Protection Civile – Préfecture de la Savoie
Bernard AIRENTI	Directeur de la Protection Civile – Préfecture de la Savoie
Christian REVERBEL	Sécurité des Pistes de l'Alpes d'Huez
Arnaud TRINQUIER	Responsable Service des Pistes de Tignes
Pierre GRAND	ODIT France
Christophe COINGT	Coordonnateur du Réseau National des GRETA Montagne
Laurent REYNAUD	Directeur national du SNTF
Christian GILQUIN	Centre de ressources interrégional alpin sur la pluriactivité et la saisonnalité
Christophe COINGT	Responsable du Réseau GRETA MONTAGNE

Liste des entreprises pour la Bulgarie

Les entretiens ont été conduits dans l'ensemble des principales stations de ski de Bulgarie, soit Borovets, Pamporovo, Tchepelare, Bansko, Aleko. Compte tenu de la petitesse des autres stations, il n'est pas paru judicieux de procéder à des interviews auprès de professionnels qui ne peuvent qu'être très polyvalents.

Dans ces stations, le groupe d'enquêteurs ont interviewé les personnes exerçant des responsabilités au regard de la fonction entretien et aménagement des pistes, damage, production de neige et secours.

Les entretiens ont concernés les personnes suivantes :

- Des professionnels des stations
 - 2 vice-directeurs de station de ski – Borosport, Pamporovo
 - 3 responsables ski-pistes – Borosport, Pamporovo, Tchepelare
- Des représentants des sociétés de protection civile, de secours sur le domaine skiable
 - Le directeur du Service de Secours en Montagne
 - 5 chefs de base de sauvetage des 5 stations de ski principale
 - 2 secouristes

Des référents et personnes qualifiées, en particulier les représentants des organismes de formation et le chef du Centre de formation du Service de Secours en Montagne

Liste des entreprises pour la Roumanie

L'Etat des lieux sur l'organisation des services des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Roumanie a été élaboré à travers une recherche documentaire complétée par des consultations des entreprises et professionnels du secteur.

Le recueil des informations a travers des entretiens a été fait auprès de 5 stations de ski (Poiana Brasov - département Brasov, Predeal - département Brasov; Sinaia - département Prahova ; Borsa - département Maramures ; Ranca - département Gorj) les plus importantes de la Roumanie. De ces stations, 30 personnes ont été visées par les entretiens.

LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

En parallèle à la conduite de l'enquête écrite et des interviews, les enseignants du groupe de travail ont conduit des recherches à travers la documentation à caractère scientifique disponible. Il s'agissait d'exploiter des études déjà conduites concernant la thématique du projet, de vérifier par un point de vue sinon plus scientifique du moins plus large que les opinions exprimées par les gens de terrain.

La liste des documents qui ont été consultés figurent au chapitre Références Bibliographiques

6

SYNTHESE EUROPEENNE DES ETATS DES LIEUX- France, Bulgarie et Roumanie

6.1 - DONNEES GENERALES SUR LE SECTEUR DU TOURISME DE MONTAGNE ET D'HIVER

La Bulgarie s'enorgueillit de la chaîne de montagnes la plus haute et la plus étendue du sud-est de l'Europe. Elle possède une flore et une faune d'une étonnante richesse. En plus d'une grande variété de végétaux, les montagnes de Bulgarie abritent des espèces rares d'oiseaux : des vautours, des aigles et des faucons. Beaucoup d'espèces menacées, tels les ours, les loups et le cerf rouge, y ont également trouvé refuge.

Les régions montagneuses de Bulgarie offrent d'excellentes possibilités pour des vacances dans la nature ou les loisirs actifs. Malgré la superficie peu importante du pays, la flore et la faune sont très variées. Plus de 3.000 espèces et végétales sont recensées en Bulgarie et presque le quart du territoire est recouvert de forêts. Parmi les espèces rares, signalons l'edelweiss qui pousse en haute montagne, dans des endroits difficiles d'accès.

Le tourisme en Bulgarie a connu depuis 12 ans une évolution heurtée : après avoir continué à profiter des flux des anciens pays du bloc de l'est jusqu'au milieu des années 90 (3,4 M de touristes en 95), le vieillissement des installations puis la crise financière de la fin des années 90 avaient ramené en 1998 le tourisme à un point bas de 2,4 M.

En Bulgarie, 190 million USD d'IDE se sont dirigés vers le secteur touristique entre 1992 et 2001, soit seulement 4,2% du montant total d'IDE sur la période.

Les besoins d'investissements portent d'une part sur la mise à niveau de la plupart des infrastructures existantes (balnéaire, sports d'hiver, thermalisme), construites dans les années 60 et 70 ; d'autre part sur la création ex nihilo d'une véritable offre en haut de gamme, jusqu'à présent inexistante; enfin sur une éventuelle diversification géographique : 60% de la capacité hôtelière en Bulgarie est située le long de la Mer Noire et seulement 7% dans la capitale et 7% dans les stations de ski.

L'année 2006 a été excellente pour le tourisme en Bulgarie, qui aurait enregistré une croissance du nombre de touristes de + 8%, deuxième plus forte croissance européenne après la Turquie (+13 %) et avant la Croatie (+6 %).

Le nombre de touristes devrait ainsi avoir dépassé 3,4 M. Le redémarrage de la fréquentation internationale, avec dorénavant une composante occidentale importante, semble annoncer le "second souffle" de ce secteur en Bulgarie, où il représente déjà environ 10% du PIB. La géographie et le climat bulgares indiquent un potentiel très important.

En France, Depuis près de quarante ans, la montagne en hiver représente un enjeu économique important pour le tourisme français.

Or aujourd'hui, le maintien de l'activité des stations de sports d'hiver nécessite à la fois du professionnalisme, dans la mise en marché des produits, des espaces et des services, et une adaptation permanente aux attentes des clients dans un contexte de concurrence internationale toujours croissante. Réalisée en 2003 par IPSOS, une étude montre par ailleurs que l'image des Sports d'hiver peut être améliorée auprès des clientèles étrangères et qu'en tout cas elle ne correspond pas à la diversité des prestations que les professionnels peuvent offrir.

La France possède à la fois le domaine skiable et le parc de remontées mécaniques les plus importants du monde et une forte capacité de lits touristiques, mais son offre reste éparpillée dans un grand nombre de stations aux caractéristiques très différentes.

Les grandes stations (une vingtaine de stations, surtout dans les Alpes du Nord) bénéficiant en général :

- d'un enneigement garanti, par leur implantation géographique et l'apport de l'utilisation de la neige de culture,
- de vastes domaines skiables
- et d'une importante présence commerciale en France et à l'étranger.

L'image de ces stations est très généralement excellente pour la qualité du ski, si bien qu'elle attirent plus facilement les clientèles, surtout lorsque l'enneigement fait défaut en moyenne altitude.

Les stations moyennes (plus d'une centaine) sont, elles, presque toujours situées en moyenne montagne. Leurs atouts sont la qualité de leurs paysages naturels et bâtis et souvent leur convivialité. Pourtant la plupart sont confrontées au risque d'une perte de clientèle attirée par les grands domaines skiables ou d'autres lieux de vacances. Ces stations moyennes qui souvent ont bénéficié de l'aide de l'Etat et des Régions (contrats de plan) et d'investissements en

matière de neige de culture représentent un enjeu important pour le maintien, voire l'augmentation de la fréquentation touristique, qui pourra être obtenue moyennant un enrichissement de l'offre et une amélioration de la mise en marché.

Quant aux petites stations, tournées vers une clientèle régionale ou de proximité, elles montrent, à l'occasion des aléas climatiques, leur fragilité économique, leur rentabilité et leur base capitaliste insuffisantes pour supporter des à-coups conjoncturels.

Par ailleurs, il ressort des études que plusieurs faiblesses apparaissent dans l'offre française, dont notamment les activités de montagne dédiées à la clientèle des seniors et des non skieurs. Quand, dans le même temps, d'autres pays, semblent mieux adaptés aux nouvelles attentes des touristes, concernant notamment la tradition et la famille, les activités hors ski et après ski (chemins de promenade déblayés, itinéraires de randonnées, pistes de luge, installations sportives), en profitant d'une image d'accueil, de convivialité et d'authenticité respectueuse de l'environnement.

L'offre française de sports d'hiver est à un tournant, au moment où certaines arrivent à une période de renouvellement de leurs installations dans un contexte d'aides publiques plus restrictives qu'au moment des investissements initiaux.

En Roumanie, chaque année, au moment de Noël et du Réveillon, les zones touristiques de montagnes sont prises d'assauts ! Comme en témoignent les chiffres du réveillon 2005/2006 qui fut un véritable succès si l'on regarde les taux d'occupation. Cependant il existe un paradoxe si l'on prend en compte le nombre de touristes qui ont choisi de se rendre dans un lieu touristique, seul un petit nombre sont Roumains. Les capacités d'hébergement étant limitées, si les Roumains étaient plus nombreux, ils n'auraient pas eu où dormir.

Si l'on en croit les statistiques publiées par le patronat du tourisme roumain, les Roumains sont prêts à dépenser sans compter pour passer les fêtes loin de chez eux. Il est évident que tous aimeraient être dans une zone de montagne, près des pistes de ski, avec de bons restaurants, de la nourriture traditionnelle et des tables libres à n'importe quelle heure.

Mais dès septembre les séjours pour la fin d'année ont commencé à se vendre. Fin 2005, c'est ainsi près de 98000 touristes qui ont occupé les zones touristiques de montagne, dépensant près de 250 euros pour quatre à cinq jours de congés.

Au total, ce sont 24 millions d'euros de recettes, auquel on rajoute 6 millions d'euros dépensés dans les services touristiques et concernant les 3500 roumains partis passés les fêtes à l'étranger.

Ces chiffres sont très encourageants pour les responsables du tourisme de Montagne, surtout après un été peu rentable pour les hôteliers du littoral qui en seraient même envieux.

Mais 100 000 touristes au plus haut de la saison restent peu dans un pays qui compte près de 22 millions d'habitants et une population active de 8 millions. La situation pourrait être encore meilleure. En effet avec une hausse de 13%, le secteur est en pleine évolution. Il faut prendre en compte que le taux d'occupation avoisina les 100% pendant la haute saison, oscillant entre 85% et 97%. En guise de synthèse, on peut indiquer que pour les trois pays partenaires le tourisme de montagne représente un enjeu économique prioritaire qui s'appuie sur un potentiel naturel important. Bulgarie, France et Roumanie jouissent non seulement d'un facteur naturel mais aussi d'une exploitation volontariste de leurs stations de sport d'hiver.

Cette activité a donc un impact non négligeable sur l'économie de ces trois pays et plus particulièrement sur le développement du tourisme.

- le développement de la privatisation de cette activité même si ce secteur reste très largement sous la responsabilité d'institutions dépendant de l'état
- l'apparition encore limitée mais dont le développement apparaît comme inéluctable d'une population de bénéficiaires étrangers.

6.2 IMPACTS ECONOMIQUES DU TOURISME DE MONTAGNE (SPORT D'HIVER) DANS LES 3 PAYS PARTENAIRES

Le tourisme en **Bulgarie** est en pleine expansion, en 2006, la croissance est de 6,64%. En pleine phase de transition économique, la Bulgarie s'ouvre au tourisme international puisque sur les 5 millions de touristes, près de 4 millions étaient des touristes étrangers. Une partie d'entre eux ont bénéficié des services proposés par les stations de ski –tourisme.

La part du ski -tourisme représente 16.2 % de l'offre touristique totale avec plus de 50000 lits et réalise un chiffre d'affaire annuel de 111 millions d'euros.

Le Tourisme de montagne **en France** représente 9.64 milliards d'euros de chiffre d'affaire annuel et 171 millions de nuitées.

Le volume d'activité touristique global en station est estimé à plus de 6 milliards d'euros dont 1 milliard réalisé par les seuls exploitants de remontées.

7 millions de touristes sont accueillis chaque année dans les stations françaises . La clientèle étrangère représente en moyenne 20 % de la clientèle totale.

L'activité sport d'hiver a un impact économique fort sur l'économie locale. Le montant total de dépenses indirectes et indirectes des touristes de sport d'hiver varie de 65.2 € pour les longs séjours à 124.40 € pour les séjours courts. 19 % des dépenses sont consacrées au forfait contre 25 % pour l'hébergement.

Les sociétés de remontées mécaniques des 293 stations françaises génèrent près de 18000 emplois directs. Mais au total ce sont plus de 100 000 emplois indirects qui sont concernés par cette activité.

La Roumanie quant à elle dispose d'un potentiel touristique important.

Dans le contexte de transition économique que vit la Roumanie, les collectivités territoriales cherchent à développer le potentiel économique du tourisme. La région montagneuse des Carpates se prête au développement des stations de ski.

Elle a vu augmenter son nombre de touristes étrangers de près de 12 %. Le tourisme en station de montagne représente 10.5 % du tourisme global. Parallèlement, les stations roumaines ont vu décroître le nombre de touristes. Une raison principale à cela une météo et un enneigement défavorables. Des équipements insuffisants en neige de culture et en remontées mécaniques ralentissent le développement.

Il se développe une clientèle étrangère originaire d'autres pays européens mais aussi de Moldavie ou de Russie.

Le gouvernement roumain a mis en place un « master plan » pour le développement du tourisme dans le pays. Ce plan d'une durée de 6 années bénéficie du soutien financier communautaire.

Du point de vue économique, les trois pays, dans des proportions différentes, présentent une activité de tourisme de montagne (ski) importante sur le plan économique. Dans les 3 cas, elle est l'un des leviers pour le développement de l'activité touristique. Ce phénomène est surtout marqué en Bulgarie et en Roumanie qui vivent la fin de la période de transition économique, de l'économie administrée à l'économie de marché. L'activité des sports d'hiver représente pour les 3 pays, un marché à développer ou à conforter

6.3 LE METIER DE PISTEUR SECOURISTE

En Bulgarie

En Bulgarie , les personnels affectés aux activités d'aménagement et entretien des pistes et de secours ne relèvent pas des mêmes services.

Les personnels des stations opérateurs, conducteur de dameuses ou opérateurs enneigeurs sont salariés des stations. Ils assurent l'entretien, le balisage, la sécurisation des pistes de ski.

L'activité secours est assurée quant à elle par la Croix Rouge bulgare, sous la responsabilité d'un directeur du service de secours en montagne.

Les personnels d'entretien et sécurisation des pistes ne bénéficient pas d'une formation qualifiante spécifique.

Les secouristes au nombre de 650 personnes dont 42 permanents payés, 28 saisonniers payés et 580 volontaires ont quant à eux un rôle bien identifié. La Classification nationale des professions et des emplois Bulgarie définit deux métiers qui assurent ces services et exercent les fonctions de secouristes.

Ces métiers sont :

- sauveteur secouriste en montagne – code 5169 1005
- sauveteur sur le domaine skiable – code 5169 1021

Activités menées dans le cadre de la fonction aménagement , entretien et sécurisation des pistes et la fonction damage

- Remettre dans un état adéquat les pistes avant la saison d'hiver
- vérifier et remettre en état de fonctionnement le réseau d'alimentation des canons à neige
- Sécuriser le domaine skiable
- Assurer l'entretien de la dameuse
- Conduire une dameuse
- Mettre en condition optimale le manteau neigeux
- Communiquer en situations de travail

La profession est très masculine et l'âge moyen se situe entre 40 et 45 ans. Le niveau de rémunération se situe autour du salaire moyen bulgare soit 550-600lv (275 à 300 €).

Cette profession assure un emploi permanent.

En France

En France, il n'existe pour exercer les deux fonctions qu'un seul métier celui de Pisteur Secouriste. L'emploi est accessible à partir de formations de niveau V dans les domaines de la prévention et de la sécurité, le Brevet National Pisteur Secouriste 1er degré (délivré par le Ministère de l'Intérieur français). Certains secteurs de l'activité nécessitent la possession d'une qualification complémentaire (ex :artificier pour les avalancheurs). Ce Brevet National n'est par référencé au RNCP - Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Les activités principales que l'on retrouve dans les différentes descriptions de ce métier sont les suivantes :

1. Entretien des pistes :

- Préparation des pistes l'été
- Fabrication de la neige de production
- Entretien des pistes (damage)
- Balisage, fléchage, jalonnage
- Protection : matelas, filets
- Déclenchement préventif des avalanches
- Ouverture, fermeture et contrôle des pistes
- Informations aux usagers
- Assistance recherche et secours

2. Information sur le risque d'avalanche hors pistes

3. Recherche et secours sur le domaine skiable

On compte **2200 emplois directs** dans ce métier auxquels, il faut ajouter les conducteurs d'engin de damage (1360 salariés) et les nivoculteurs (200) . Le personnel est largement saisonnier, il représente 80 % des effectifs salariés.

Cette population est très majoritairement masculine.

Le niveau de formation peut varier de la non-qualification à un niveau Bac+2, mais la tendance dominante est une qualification de niveau Cap/Bep. Cependant, très peu de personnes embauchées en tant que conducteurs d'engins de damage ou de nivoculteurs ont, au moment du recrutement, une qualification dans le domaine (puisque celles-ci n'existent pas) . Les formation se font très souvent « sur le tas ».

La profession travaille actuellement sur la création des référentiels « Damage » et «Nivoculteur » et envisage une mise en œuvre à partir de 2011.

Le salaire moyen pour ces salariés se situe aux alentours de 1700 € (brut) au dessus du salaire moyen français de 1300 € (brut).

En Roumanie

En Roumanie, les personnels affectés à ces activités ne font pas partie des mêmes services. Souvent, ce sont des sociétés (maintenant privées) qui assurent l'entretien, le balisage, la sécurisation des pistes de ski. Les collectivités territoriales, généralement gestionnaires des stations de ski, sont bien conscientes des insuffisances dans ce domaine. Par ailleurs, les secours des skieurs accidentés sont sous la responsabilité d'une association spécifique, Association Nationale de Sauveteurs Montagneuse de Roumanie (ANSMR).

Si les secours sont bien organisés, ce n'est pas le cas de la fonction entretien. Le débat est lancé en Roumanie sur l'organisation de ces deux fonctions essentielles, l'entretien du domaine skiable qui doit apporter la plus grande sécurisation possible des pistes et la fonction secours qui doit garantir la rapidité et la qualité de la prise en charge du blessé. Dans ce sens, aujourd'hui les personnels d'entretien des pistes, plus communément appelés « pisteurs » ne bénéficient pas d'une formation qualifiante. L'absence de qualification, de certification est devenue très préjudiciable au développement des stations de ski roumaines dans le cadre européen qui est maintenant le sien. La problématique de la « professionnalisation » de cette catégorie de personnels est posée.

Les activités principales relatives à l'aménagement et l'exploitation des pistes sont:

- Préparation du domaine skiable avant l'hiver ;
- Exécution des rigoles et leur entretien;
- Nettoyage des pistes des pierres et d'autres corps étrangers ;
- Travaux d'ensemencement d'herbe, de gazonnement, de libération des masses trouvés sur le bois
- Stabilisation des pistes
- Construction et placement des éléments (piliers, grilles de protection);
- Stabilisation des pistes:
- Vérification de l'état et la protection des pistes
- Installation des clôtures pour les pistes (moustiquaires, matelas, conseils et informations de signalisation);
- Travaux de réparations et d'entretien des véhicules automobiles ;
- Gestion du stock de matériaux, des pièces de rechange et de consommables;
- Contrôle de la stabilité des automobiles et l'identification de la faute
- Réparation des fautes de stockage des machines

Des travaux d'aménagement des pistes pendant la saison d'hiver ;

/	La production de neige de culture	
/	Entretien des équipements fixes (pompes et hydrantes)	
/	Gestion des stocks de matériaux, de pièces de rechange et de fournitures	
/	Contrôle de l'état des machine	
/	Fournir de prévention et de maintenance	
/	Faire les interventions et réparations	
/	Contrôle des conditions de production de neige	
/	Déclenchement de la production de neige avec une procédure spécifique	
/	Le contrôle de la qualité et l'ajustement de la neige (l'écoulement de l'eau, la direction du canon, etc.)	
/	Les réserves et le contrôle des ressources d'eau :	
/	Remplissage des réserves d'eau par la fusion de la neige, les sources	
/	Maintenir la qualité de l'eau	

Le métier de PISTEUR n'est pas répertorié dans la Classification des Occupations de Roumanie ni dans le Nomenclature des Qualifications (NC).

Tout le personnel occupant des emplois liés à l'aménagement et à l'exploitation des pistes mentionné ci-dessus est de sexe masculin, leur âge varie de 28 à 56 ans.

La formation du personnel est du niveau moyen, école professionnelle ou lycée, avec des qualifications comme mécaniciens, électriciens, conducteurs.

Dans les stations, il y a peu de personnel qui est employé de manière permanente. Ce type de personnel assure des travaux d'entretien mécanique des machines pour la neige et des outillages de transport sur le câble:conducteur et travailleur au funiculaire (métier qui nécessite l'approbation IS CIR).

La plupart des stations embauchent du personnel saisonnier (15-20 employés saisonniers).

Le niveau de rémunération se situe un peu en-dessous de la limite du salaire moyen par économie, à un revenu brut de cca. 350 €.

Dans le domaine skiable de Roumanie, le service de sécurité est assuré par les équipes de sauveteurs en montagne (SALVAMONT).

En dehors du domaine skiable, les équipes SALVAMONT assurent aussi des services de sauvegarde dans la zone montagnarde et sur les tracées touristiques, les rochers, dans les défilés et sur les tracées des engins des remontées mécaniques.

Outre le domaine skiable, les équipes de sauveteurs offrent des services de sécurité (de sauvetage) dans la zone de montagne et les routes touristiques, sur les murs rocheux, dans des canyons, sur les équipements de transport par câble.

Les fonctions majeurs (activités) relatifs à l'organisation des secours:

/ Préparation du poste de travail

- Vérifier les matériels et les équipements
- Réceptionner et renseigner les documents spécifiques/exigés

/ Patrouiller sur les pistes

- Exercer une surveillance permanente à partir de points fixes
- Exercer une surveillance à ski ou motorisée

/ Traiter un appel, (réceptionner et retransmettre)

- Assurer les premiers secours

/ Chercher la personne malade ou accidentée

- Se déplacer avec les moyens adaptés

/ Donner les premiers secours

- Consigner, délimiter l'espace d'intervention
- Identifier et évaluer le problème médical (blessure)
- Solliciter l'équipe d'intervention
- Réaliser les soins médicaux

/ Evacuer la personne malade ou accidentée

- Préparer le blessé pour le transport
- Appeler les équipes d'intervention d'urgence
- Utiliser le moyen de transport adéquat
- Confier le blessé aux équipes spécialisées

/ Renseigner

- Donner les informations aux touristes sur les pistes
- Donner les informations aux touristes à la base

Le métier de sauveteur montagnard figure dans la Classification des Occupations de Roumanie (COR) avec le code 514906.

/ Niveau de qualification

1. Instructeur salvamont
2. Sauveteur Montagnard degré I
3. Sauveteur Montagnard degré II

4. Sauveteur Montagnard degré III

5. Sauveteur Montagnard aspirant

/ Niveau de rémunération

Il y a 3 niveaux de rémunération du sauveteur montagnard, cf. O.G. 10/2008 :

groupe I,	min. 176 - max. 310
groupe II,	min. 173 - max. 235
groupe III,	min. 99 - max. 195

On peut augmenter la rémunération avec 25% du salaire de base pour le travail en conditions de stress.

Chaque personne signe soit un contrat de travail permanent, soit un contrat de partenariat ou un contrat de bénévolat avec les conseils locaux ou se trouve le point de travail de la région de ski.

6.4 SYNTHÈSE

Dans les 3 pays, 2 grandes fonctions sont répertoriées concernant les différentes activités sur le domaine skiable : l'aménagement, l'entretien et la sécurisation des pistes et le secours, et deux fonctions connexes dérivées : le damage et la nivoculture.

Les personnels exerçant ces différentes activités ne relèvent pas de la même catégorie d'emplois.

Si en France ces deux fonctions prennent corps au sein de l'emploi du pisteur - secouriste, en Roumanie et en Bulgarie, la fonction secours est assurée par une entité nationale : des associations de sauveteurs de montagne (Salvamont pour la Roumanie et Croix Rouge pour la Bulgarie).

La fonction secours est donc extrêmement normalisée et réglementée dans les trois pays. Le Brevet National Pisteur français s'articule essentiellement autour de cette thématique et des apprentissages en résultant.

Il sera sans doute difficile d'adopter un référentiel des activités professionnelles européen qui correspondent aux exigences législatives de chaque pays.

La fonction entretien/sécurisation quant à elle n'est pas normalisée dans les trois pays, France comprise.

Le projet de transfert pourra combler cette lacune en instaurant un RAP européen commun et un programme de formation européen de Pisteur sur cette fonction. On peut aussi trouver des

appellations différentes pour des métiers similaires, plusieurs descriptions de ces emplois très voisines les unes des autres.

Dans les 3 pays, nous constatons une absence de cadre réglementaire unifié au niveau national pour encadrer l'emploi de Pisteur, ses fonctions, sa formation. A l'exception de la France et de son Brevet National Pisteur, il n'existe pas dans les deux autres pays de certification nationale reconnue pour le métier de Pisteur.

L'une des différences majeures entre les 3 pays est la forte saisonnalité de l'emploi de pisteurs secouriste en France. Cela pose avec beaucoup plus d'acuité que dans les deux autres pays la question de la bi-qualification puisque ces personnes ont besoin de travailler toute l'année et que les services des pistes ou les sociétés de remontées mécaniques ont besoin de fidéliser ce personnel et le professionnaliser.

Contrairement à la France, les niveaux de salaires sont au niveau minimal des réglementations nationales.

Ces trois pays sont confrontés à la nécessaire évolution de ce secteur d'activité qui doit se diversifier, qui doit s'adapter aux attentes nouvelles de sa clientèle de plus en plus exigeante et qui s'internationalise. Ces métiers qui ont la particularité de mettre en permanence au contact des clients les personnels vont devoir eux -aussi s'adapter. L'exigence d'une qualification reconnue par une certification devient importante.

6.5 LA FORMATION

En Bulgarie

Pour la **fonction aménagement , sécurisation et entretien** des pistes deux catégories de personnels peuvent être formées dans le cadre de la formation initiale mais sur des filières non spécifiques

Opérateurs de téléphériques et téléskis:

- Formation pour les monteurs: cours spécialisés ou écoles techniques; cours organisés par l'Inspection de contrôle technique de l'Etat, formation sur place, fournie par des professionnels expérimentés
- Formation pour les électriciens: écoles techniques ou cours spécialisés; cours sur la sécurité de travail, organisés par des firmes avec licence.

Machinistes (conducteurs de dameuses):

- Formation initiale assurée par les firmes – productrices des dameuses ;
- Formation pratique sur place, fournie par un professionnel expérimenté – durée différente.

Opérateurs – enneigeurs

- Formation initiale assurée par les firmes – productrices des dameuse

Pour la **fonction secours** :

Les programmes de formation du Service de secours en montagne sont synchronisés avec les programmes de formation des services de secours, membres de l'organisation internationale de secours en montagne CISA.

Les programmes comprennent:

- technique et tactique de secours en montagne, théorie et pratique, durée des quatre cours: **235 heures**;
- formation médicale, théorie et pratique, durée des quatre cours: **64 heures**.

La durée de la formation est de deux ans

- deux cours de sept jours, spécialisation d'hiver et d'été, pour aide-secouristes
- en montagne;
- deux cours de sept jours, spécialisation d'hiver et d'été, pour secouristes ;
- pendant la période entre les différents cours, les candidats suivent un stage
- dans une équipe du Service de secours en montagne qui les a envoyé au cours de formation pour secouriste.

Organisation de la formation

- Les cours sont **organisés dans des bases (chalets) de haute montagne** et ont lieu pendant toute la journée. Ils comprennent des travaux théoriques et pratiques. L'accent est mis sur le travail de terrain, sur les actions de sauvetage, sur la conduite de motoneiges de sauvetage, sur les marches à pied et l'escalade alpine;
- Les étudiants sont répartis en cinq groupes de sept personnes, chaque groupe ayant son instructeur. Une partie de la formation a lieu dans des centres de formation, une autre partie de la formation est suivie ensemble par tous les groupes dans le cadre de différentes actions de sauvetage et des actions opérationnelles de terrain.

Un recyclage des sauveteurs a lieu tous les trois ans suivant des programmes consacrés au travail d'hiver et d'été et comprenant la formation technique, physique et médicale des sauveteurs. L'attestation est délivrée par le Centre de formation près le Service de secours en montagne. Le recyclage se termine par des examens sous forme de tests. Les intéressés ayant réussi aux examens reçoivent un certificat de qualification. Perfectionnement permanent des connaissances et des aptitudes dans le domaine du secourisme.

En France

Il y a un standard unique pour la formation des Pisteurs Secouristes en France : le Brevet National Pisteur Secouriste 1er degré. Les personnels chargés de la prévention, du secours et de la sécurité du domaine skiable des stations sont exclusivement des titulaires du brevet national de pisteurs-secouristes et éventuellement de certaines spécialités (artificiers, maîtres chiens d'avalanche, nivologues) en fonction des nécessités locales.

La liste de ces personnels et de leur formation est tenue à jour par le directeur du service des pistes qui la remet annuellement au maire et à la commission municipale de sécurité.

Le brevet national de pisteur secouriste sanctionne l'aptitude à assurer notamment la sécurité et le secours sur le domaine skiable.

- Les titulaires du brevet national de pisteur secouriste, option ski alpin, ont qualité pour assurer la sécurité et le secours sur les domaines skiables alpin et nordique.
- Les titulaires du brevet national de pisteur secouriste, option ski nordique, ont qualité pour assurer la sécurité et le secours sur le domaine skiable nordique. En cas de nécessité, il peut être fait appel à eux, en fonction de leur compétence, pour les assurer sur le domaine skiable alpin.

Les candidats au Brevet National de Pisteur Secouriste doivent être âgés de 18 ans et doivent être titulaire du niveau Flèche de vermeil à ski. Ils reçoivent une formation commune suivie de formations spécifiques correspondant aux options prévues à l'article 1er du décret.

La formation pour l'obtention du brevet dans chacune des options est assurée par les organismes agréés par arrêté conjoint du ministre chargé de la sécurité civile et du ministre chargé de la jeunesse et des sports.

Un arrêté conjoint du ministre chargé de la sécurité civile, du ministre chargé de la jeunesse et des sports et du ministre chargé du tourisme fixe, pour chacune des options et pour chacun des degrés de qualification, les programmes de formation ainsi que les règles relatives à l'organisation et au déroulement des examens, à la composition des jurys et aux modalités d'attribution du brevet national

Il précise également les conditions dans lesquelles les candidats peuvent bénéficier d'allègements de formation et d'équivalences.

Les pisteurs - secouristes sont astreints à suivre une formation continue, sous forme de cycles successifs de cinq années.

Cette formation continue a pour objet :

- a)** le maintien des connaissances techniques opérationnelles ;
- b)** l'actualisation et le perfectionnement de ces connaissances ;
- c)** l'assimilation des nouvelles techniques.

Les modalités d'organisation et le programme de cette formation sont déterminés par un arrêté conjoint du ministre chargé de la sécurité civile, du ministre chargé de la jeunesse et des sports et du ministre chargé du tourisme.

Le brevet national de pisteur secouriste est délivré par le préfet du département dans lequel est organisé l'examen préalable à l'obtention de ce diplôme.

La formation au Brevet National Pisteur - Secouriste 1^{er} degré est assurée par des Maîtres Pisteurs. La durée de formation est de 6 semaines (formation au secourisme PSE1et PSE 2 incluse)

La nécessité de mieux former les personnels du service des pistes est explicitée par les propos de le Président de la commission Pistes du SNTF qui indique notamment que le renforcement de la formation des personnels est un des enjeux pour l'adaptation aux nouvelles contraintes du marché et le garant de la performance , de la qualité et de la sécurité du travail et des usagers dont les entreprises ont besoin.

Pour répondre aux évolutions du métier de Pisteur Secouriste, la formation des personnels doit prendre en compte le renouvellement des activités du pisteur. Ainsi, elle doit pouvoir ouvrir les personnels à d'autres compétences entre autre sur l'accueil et l'information.

L'autre besoin exprimé avec insistance par les responsables d'entreprises porte sur la nécessité de prévoir pour ces personnes, une bi-qualification.

En Roumanie

En ce qui concerne la fonction aménagement et entretien et sécurisation des pistes, la formation du nouveau personnel embauché est assurée à l'intérieur de l'entreprise par la mise en valeur de l'expérience des mécaniciens qui travaillent depuis longtemps dans le domaine et qui ont un nombre considérable d'heures de travail sur divers engins (plus de 2000 heures). Ceux-ci, en certains moments (notamment à l'achat de nouveaux engins) ont eu des contacts avec les spécialistes de l'entreprise productrice et des spécialistes provenant des pays avec une forte tradition dans le domaine. Au niveau national il n'y a pas d'attestation qui confère une légitimité d'opération sur un engin pour aménager les pistes.

En ce qui concerne la fonction secours L'Association Nationale des Sauveteurs Montagnards de Roumanie, selon HG77/2003, l'article 23, paragraphe 1, est la seule association professionnelle en mesure d'organiser des écoles de sauvetage et des examens de certification pour le métier de sauveteur montagnards et délivrer des certificats. Après ce stage le candidat suit les cours de l'Ecole Nationale Salvamont pour débutants. Cette école est organisée en 2 étapes : en hiver et en été, chaque étape à une durée de 10 jours.

La troisième phase de la préparation est effectuée dans le cadre de l'Ecole Nationale Salvamont pour avancés, organisée en 2 étapes aussi, en hiver et en été.

Les Ecoles Nationales Salvamont sont organisées par l'Association Nationale des Sauveteurs Montagnards de Roumanie, au Centre National de Préparation Salvamont Padina. On y enseigne des cours théoriques et pratiques.

Ces cours préparent les candidats pour :

- actions de recherche et de sauvetage des avalanches
- interventions dans les zones où l'on exerce le ski de randonnée
- interventions sur les pistes du domaine skiable
- actions de recherche et de sauvetage sur les sentiers touristiques en hiver et en été.

A la fin de chaque cycle d'études on passe des examens pour obtenir au moins le qualificatif « **bien** ». C'est seulement à la suite de la promotion de cette école que les candidats peuvent se présenter aux examens (théoriques et pratiques) pour obtenir **l'attestation dans le métier de Sauveteur montagnard**.

Après avoir obtenu l'attestation, le sauveteur montagnard peut être embauché par les Services Publics Locaux et Départementaux Salvamont ou peut dérouler une activité en tant que volontaire dans le cadre de ces équipes. L'attestation de sauveteur montagnard est valable pour 3 ans, après il est nécessaire à soutenir un nouveau examen d'attestation. Le programme de formation est inclus dans le manuel du sauveteur montagnard élaboré par ANSMR.

Chaque service de secours en montagne organise régulièrement des activités de formation et des tests pour les sauveteurs.

Les Sauveteurs Montagnards ayant une ancienneté de travail de minimum 6 ans et prouvant des qualités notables dans le domaine sont recrutés comme formateurs.

L'Association Nationale des Sauveteurs Montagnards de Roumanie, conformément à **D.G. 77/2003**, est la seule association professionnelle autorisée à organiser des Ecoles Salvamont et des examens pour l'attestation de Sauveteurs Montagnards et de délivrer des certificats de promotion ou des attestations de Sauveteur Montagnard.

Synthèse

Une très forte majorité des responsables rencontrés considèrent qu'il est nécessaire d'élaborer des programmes spécialisés communs pour la formation du personnel qui doivent s'effectuer sous forme de cours spécialisés dans un collège ou dans une école professionnelle, ou avec l'aide d'organisations syndicales. La partie théorique de la formation doit se dérouler dans les collèges, tandis que la partie pratique doit s'effectuer in situ. Les formateurs doivent être des personnes qualifiées.

Tous les interviewés considèrent qu'il faut établir des critères communs, valables pour tous les pays à commencer par les trois pays partenaires. En outre, l'élaboration de standards communs dans le cadre de l'UE, valorisera les services proposés et permettra de renforcer la qualification de ces personnels. Ainsi, cette catégorie de professionnels deviendra compétitive dans le cadre du marché européen de l'emploi.

Dans aucun des 3 pays, il n'existe un système unifié et cohérent de formation pour ce type de personnels pour la fonction entretien/sécurisation.

D'une manière générale, dans les 3 pays, ces emplois figurent au bas de l'échelle des qualifications. Dans la plupart des cas, ces personnels n'ont pour titre de qualification qu'une formation interne sanctionnée par un examen interne sans valeur nationale. Quand des formations externes existent, elles ne sont pas cohérentes entre elles puisque émanant d'initiatives locales. Elles ont des contenus, des durées, et des niveaux très différents les unes des autres.

7 | CONCLUSION

Le projet Léonardo de transfert du Brevet National Pisteur français de recherche d'une certification européenne de Pisteur est susceptible d'apporter une contribution majeure à la problématique qui vient d'être posée. La communauté européenne, si elle veut devenir à l'horizon 2010 l'économie la plus compétitive du monde doit relever le défi d'amener toutes ses populations sans qualification d'en acquérir une première.

Pour transférer le Brevet National Pisteur Secouriste, il s'agira de prendre appui sur les référentiels des activités professionnelles des fonctions Aménagement de Sécurisation des Pistes (F1) et Secours (F2) recensant l'ensemble des savoirs à maîtriser dans l'emploi.

L'analyse conduite a montré la forte convergence de l'évolution de l'activité du Tourisme de montagne. Il sera donc pertinent d'imaginer à échéance ultérieure une certification commune aux différents pays européens.

Le projet Léonardo Pisteur contribuera ainsi à la création d'un espace européen des qualifications professionnelles dans lequel s'inscrira cette certification de Pisteur en rapprochant les niveaux de performance des systèmes de formation professionnelle en Europe.

Cette synthèse des trois états des lieux repose sur les données disponibles et met en perspective les éléments fondamentaux de l'emploi de Pisteur Secouriste et l'organisation des services dans les trois pays partenaires.

Cette synthèse sert de support à une deuxième partie que constitue l'Etude des conditions de transférabilité du Brevet National Pisteur français vers les deux pays partenaires, la Bulgarie et la Roumanie.

8

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Référence Bibliographiques FRANCE

j'adore la montagne guide vacances hiver 2008-2009

http://www.stations-de-ski.com/stations_geo_alpes_1.html

http://www.stations-de-ski.com/stations_geo_pyrenees_2.html

http://www.stations-de-ski.com/stations_geo_massif-central_3.html

http://www.stations-de-ski.com/stations_geo_vosges_4.html

http://www.stations-de-ski.com/stations_geo_jura_5.html

http://www.stations-de-ski.com/stations_geo_jura_5.html

<http://www.gralon.net/articles/sports-et-loisirs/montagne/article-les-stations-de-ski-102.htm>

<http://www.skiinfo.fr/ski-en-france/France-EFR-9671-fr.jhtml>

<http://www.sntf.org/files/RecueilindicateursetAnalyses2008.pdf>

http://www.sntf.org/index.php?option=com_content&task=view&id=33&Itemid=44

<http://www.korsika.it/corse.php?D=Ski+alpin>

<http://www.haute-savoie.info/>

<http://www.skifrance.fr>

http://www.sntf.org/index.php?option=com_content&task=view&id=33&Itemid=44

<http://www.remontees-mecaniques.net/investissements.php>

http://www.rhone-alpes.cci.fr/economie/chiffres/2008/cc_Rhone-Alpes2008.pdf

http://www.savoie.cci.fr/download/sie/Chiffres%20cles%20Savoie2008_2009_CCI73.pdf

<http://www.gralon.net/articles/sports-et-loisirs/montagne/article-les-stations-de-ski-102.htm>

<http://www.sntf.org/files/RecueilindicateursetAnalyses2008.pdf>

<http://www.anena.org/jurisque/thesaurus/texte/domski.htm>

<http://www.cqrht.qc.ca/CQRHTWeb/fr/public/commun/taches/secteurs/contenu/damage.jsp>

http://www.lessaisies.org/domaines_skiables/damage_neige-culture.html

photo : www.skistory.com photo : www.leitner-lifts.com

photos : www.leitner-lifts.com et www.pistenbully.fr

Photo : www.prinoth.com

<http://www.remontees-mecaniques.net/damage.php>
http://www.bossons-fute.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=476-fiche0248&catid=2-activites
<http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN&cpsidt=13775046>
http://www.crdp.ac-grenoble.fr/edition/dvd/montagne/eau/docs/impact-neige-culture_ressource- eau.pdf
<http://www.peyragudes.com/site/hiver/page.asp?page=193>
<http://www.auvergne-seminaire.com/pflambeau.html>
http://www.maurienne-tourisme.com/detail_agenda.aspx?Id=563
<http://www.fotosearch.fr/photos-images/tra%C3%A9neau-chiens.html>
<http://www.fotosearch.fr/photos-images/luge.html>
<http://www.fotosearch.fr/AGE024/d64-349870/>
<http://www.pyreneeshandiski.com/galeriephotos/content/Stock%20photos/Autonome/tesf05-Photos : www.technoalpin.com>
http://www.remontees-mecaniques.net/neige_culture.php
<http://www.sntf.org/files/RecueilindicateursetAnalyses2008.pdf>
http://www.sntf.org/index.php?option=com_content&task=view&id=33&Itemid=44
http://www.sntf.org/index.php?option=com_content&task=view&id=32&Itemid=45
<http://www.arena.org/jurisque/reglement3/secusecds/c040178.htm>
<http://www.arena.org/jurisque/arboregle/titre3bis.htm>
<http://www.arena.org/jurisque/syntheses/secds.htm>
http://www.anps.asso.fr/formation_maitre_pisteur.htm
<http://www.pisteurs-secouristes.fr/galerie-photos-pisteurs-secouristes/index.php>
http://www.studya.com/formations_metiers/Securite/pisteur_secouriste_alpin.htm
http://www.anps.asso.fr/formation_pisteur.htm
<http://www.pisteurs-secouristes.fr/devenir-pisteur-secouriste.php>
http://www.anps.asso.fr/formation_maitre_pisteur.htm
<http://www.gliss-kite.fr/diapo%20snowkite/index.htm> <http://www.asdp.org>

Chiffres clés du tourisme de montagne en France 7ème édition 2009 ODIT France

Chiffres Clés du Tourisme

LOI no 2006-437 du 14 avril 2006 portant diverses dispositions relatives au tourisme (1)NOR : EQUX0500012L

Arrêté du 2 septembre 2008 relatif aux communes touristiques et aux stations classées de tourisme NOR : ECER0813971A

Réforme du classement des stations

Décret no 2008-884 du 2 septembre 2008 relatif aux communes touristiques et aux stations classées de tourisme NOR : ECER0806696D

Circulaire n° 78-003 du 4 janvier 1978 Sur la sécurité et les secours dans les communes où se pratiquent les sports d'hiver LOI no 2006-437 du 14 avril 2006 portant diverses dispositions relatives au tourisme (1) NOR : EQUX0500012L

Arrêté du 2 septembre 2008 relatif aux communes touristiques et aux stations classées de tourisme NOR : ECER0813971A

Réforme du classement des stations

Décret no 2008-884 du 2 septembre 2008 relatif aux communes touristiques et aux stations classées de tourisme NOR : ECER0806696D

Circulaire n° 78-003 du 4 janvier 1978 Sur la sécurité et les secours dans les communes où se pratiquent les sports d'hiver.

9

GLOSSAIRE

Activité

Ensemble cohérent des tâches qu'un professionnel est amené à exercer et visant un même objectif. La maille utilisée dans le RAP pour déterminer les activités est telle que pour un emploi, le nombre d'activités soit de l'ordre de 6.

Compétence

Capacité d'un individu à mobiliser à bon escient, des ressources incorporées (savoirs conceptuels ou pratiques acquis par l'expérience ou la formation, attitude, énergie physique et psychique) et des ressources d'environnement (base de données documentaire, matériels, pairs experts) pour atteindre un résultat ad hoc.

Emploi

Un emploi est un ensemble d'activités et de tâches professionnelles concourant à un même objectif professionnel. Cet ensemble est confié à une seule personne. Un même emploi peut prendre des configurations différentes selon les organisations professionnelles qui les ont créées ou les régions dans lequel il se situe.

Fonction

La fonction dans une entreprise est le champ de réalisation qui doit permettre de satisfaire ses objectifs. Chaque fonction est définie par :

- ses attributions:
- son champ (périmètre) d'action
- son autorité
- son niveau de rattachement (à qui rend-elle compte ?)
- ses objectifs:
- quelles doivent être ses réalisations ?
- quelles sont ses responsabilités ?
- quels résultats sont attendus ?
- ses ressources:
- quels moyens sont utiles pour réaliser ses attributions ?

Métier

Le métier est l'ensemble de toutes les activités concourant à un but commun et regroupées selon les caractéristiques techniques communes qu'elles présentent.

Tout métier comporte une somme de connaissances, savoir-faire spécifiques et savoir-être professionnels qui maîtrisent progressivement, par niveau, en allant du plus élémentaires au plus complexe.

Selon G.Le Boterf, le métier se définit traditionnellement par 4 grandes caractéristiques :

- un corpus de savoirs et de savoir-faire essentiellement technique
- un ensemble de règles morales spécifiques à la communauté d'appartenance
- une identité permettant de se définir socialement
- une perspective d'approfondir ses savoirs et ses savoirs faire par l'expérience accumulée.

Mode opératoire

Ensemble des opérations à accomplir dans un ordre déterminé pour réaliser une tâche. Les modes opératoires sont propres à chaque établissement, c'est ce qui fonde sa singularité. Dans le langage courant, mode opératoire et procédures sont souvent synonymes. Dans le Référentiel des Activités Professionnelles (RAP), le mode opératoire désigne l'ensemble des opérations à accomplir par un pisteur secouriste.

Référentiel

Un référentiel est un document qui contient des références, soit des données auxquelles doit faire référence un individu dans son activité. Par exemple : un formateur pour construire une séquence de formation doit faire référence au RAP pour donner du sens à l'apprentissage.

La notion de référentiel s'oppose à la notion de programme. Le programme est issu de l'approche pédagogique par contenu (approche traditionnelle de la formation), le référentiel est issu de l'approche par compétence.

Tâches :

Ensemble d'opérations réalisées par un professionnel lors de l'exercice d'une activité. La maille utilisée par la tâche est suffisamment large pour que le nombre de tâches soit de l'ordre d'une vingtaine pour un même emploi. Ce choix de valeur est justifié par le fait que dans la méthodologie suivie, les compétences vont être extraites des tâches et compétences dans le contexte de changements que vit le monde du travail, ne doivent pas être trop étroites, trop centrées sur des savoir-faire mais au contraire large pour que la compétence soit centrée non sur le faire, mais sur l'agir, voire le réagir.

Savoirs

Un savoir est une connaissance « objectivée » ce sont des données, des concepts, des procédures, des méthodes qui existent « hors sujet connaissant » et qui sont généralement codifiées dans des ouvrages.

Glossaire des sigles utilisés

ADSP

Association Nationale des Directeurs des Pistes et de la Sécurité des stations de sport d'hiver

BNPS

Brevet National Pisteur Secouriste

CGMM

Connaissances générales du Milieu de la Montagne

PSC1

Prévention et Secours Civiques de niveau 1

PSE 1

Premiers secours en équipe de niveau 1

PSE2

Premiers Secours en Equipe niveau

SNTF

Syndicat National des téléphériques de France

10

ANNEXES

- Etat des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en France.
- Etat des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Roumanie
- Etat des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Bulgarie.

ALLEMAGNE

proInnovation Dr. Anne Rösgen

Ziegelstr. 18; 66113 Saarbrücken - Allemagne
Personne de contact: Dr. Anne ROSGEN
Tel 004968142541
Fax 004968142541
e-mail: anne.roesgen@proInnovation.de
www.proInnovation.de

FRANCE

Le Groupement d'Intérêt Public – Formation et Insertion Professionnelles de l'Académie de Grenoble (GIP FIPAG)

5 rue Roland Garros, 38320 Eybens - France
Tel 00 334 565 24641
Fax 00 334 565 24650
http://www.ac-grenoble.fr
Personnes de contact:
Jean Noël PACHOUD

e-mail: jean-noel.pachoud@ac-grenoble.fr

GRETA SAVOIE

88, avenue de Bassens
73000 BASSENS, France
Personne de contact: Lourdes FERNANDES
e-mail : lourdes.fernandes@ac-grenoble.fr

Tél :00 33479602525

Fax :00 33479602526

e-mail : gretaca@ac-grenoble.fr

www.gretasavoie.fr

SNTF / DSF – Syndicat National des Téléphériques de France

Alpespace , bâtiment Annapurna

24, rue St Exupéry

73800 FRANCLIN, FRANCE

Personne de contact: Serge RIVEILL

e-mail : s.riveill@sntf.org

Tél :00 33479266070

Fax :00 33479960871

www.sntf.org

ADSP – Association nationale des Directeurs de Pistes et de la sécurité de stations de sport d'hiver

SPVB, La Croisette

73440 Les Menuires , FRANCE

Personne de contact: Christian HOTTEGINDRE

e-mail : adsp.france@valleedesbelleville.fr

Tél : 00 33 479006447

e-mail : adsp.france@valleedesbelleville.fr

www.adsp.org

REGIE DES PISTES DE VAL D'ISERE

Mairie de Val d'Isère

BP 260 73155 VAL D'ISERE Cedex

Personne de contact: Jean lou COSTERG

e-mail : services.pistes@valdisere.fr

Tél : + 33 479060210

Fax : + 33 479061880

e-mail : services.pistes@valdisere.fr

www.valdisere.com

BULGARIE

ЦЕНТЪР ЗА РАЗВИТИЕ И ВНЕДРЯВАНЕ НА ЕВРОПЕЙСКИ ПРАКТИКИ CENTRE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INNOVATION

Rue Krasna kitka No 9, 1618, Sofia, Bulgarie

Personne de contact: Tsvetelina KANEVA,

Tel: 00 359 888 783872

e-mail: drkaneva@abv.bg

НАЦИОНАЛНА СПОРТНА АКАДЕМИЯ „В. ЛЕВСКИ” ACADEMIE NATIONALE DES SPORTS « V. LEVSKI »

Studentski grad, 1700, Sofia, Bulgarie

Personne de contact : prof. Daniela DASHEVA

Tel : 00 359 898 776595

e-mail : dani_dash@yahoo.com

Tel /Fax : 00 359 296 25148

e-mail : intrelations@nsa.bg

ПАМПОРОВО АД

ПAMPOPOVO AD

rue « Dunav » No3,4700, Smolyan, BULGARIE

Tel : +359 309 58518, fax : +359 309 58110,

Personne de contact: Zahari SHOPOV

Tel: 00 359 899 986712

e-mail : zshopov@pamporovoresort.com

www.pamporovoresort.com

ROUMANIE

Universitatea Transilvania din Braşov

L'Universite Transilvania de Brasov

B-dul Eroilor nr.29 Brasov 500036 Roumanie

Personne de contact: Carmen BARNA

Tel: 00 40 268 413000

Fax: 00 40 268 474060

e-mail: carmenbarna@unitbv.ro

www.unitbv.ro

Asociația Națională a Salvatorilor Montani din România SALVAMONT

Asociation Nationale des Sauveteurs en Montagne de Roumanie SALVAMONT

Adresse : str. Ecaterina Varga nr. 23 cod 500003, Brasov,

Tel/Fax:+400268471517

www.osalvamont.ro

Personnes de contact :

Mircea OPRIS, President

Tel. : 0040726686690

Sabin CORNOIU, secrétaire général

Tel.: 0040722211042

sabin.cornoiu@cjgorj.ro

Asociația PARTENER-Grupul de Inițiativă pentru Dezvoltarea Locală

Asociation PARTENER-le Groupement d'Initiative pour le Développement Local

Str. Vasile Conta, nr. 42 700106 Iași România

Personne de contact: Cătălin ILAȘCU

Tel: 00 40 232 217884

Fax: 00 40 232 270502

e-mail: catalin@asociatia-partener.ro

www.asociatia-partener.ro

SC Ana Teleferic SA

Braşov -Poiana Braşov, Hotel SPORT

Personne de contact: Ion RUFĂ

Tel: 00 40 268 407330

Fax: 00 40 268 407332

e-mail: rufai@anateleferic.ro

www.anateleferic.ro

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.

Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.